

Nos Réf. : GP/AG/FR/DS

NOTE DE SERVICE N°2017/66

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les Directrices, Directeurs, les Chefs de service et responsable d'activité

Objet : Document unique d'évaluation des risques professionnels / actions liées à la prévention – annule et remplace la note n° 2015/15

Dans le cadre de la mise à jour du document unique d'évaluation de risques professionnels, il est important de répertorier toutes les actions liées à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail.

Afin de vous aider à identifier les évolutions réalisées en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail, voici une liste non exhaustive des champs à signaler :

- Achat de matériel ergonomique et/ou plus léger,
- Mise en place de protection collective,
- Acquisition d'équipements de protection individuelle et entretien,
- Études, audits, conseils, analyses, vérifications périodiques et ponctuelles,
- Investissements (réaménagement de locaux, achat d'engins, ...),
- Mesures organisationnelles (rappel de consignes, note de service, procédure...)

Toute action devra faire l'objet d'une information auprès de Delphine SCHILLIGER, Direction des Ressources Humaines (poste 7548). Si cette action a engendrée une dépense, merci de transmettre le montant et d'indiquer le terme « HS » à côté de ce montant dans la partie engagement du bon de commande.

Le Directeur Général des Services,
Gautier POUPON

